

Paris, Berlin, Varsovie, 6 décembre 2010

Les Ministres des Affaires étrangères
de la France, de l'Allemagne et de la Pologne
Les Ministres de la Défense
de la France, de l'Allemagne et de la Pologne

Madame Catherine Ashton
Haute Représentante de l'Union
européenne
pour les Affaires étrangères
et la politique de sécurité
Conseil de l'Union européenne

(Traduit de l'anglais)

Madame la Haute Représentante,

Depuis Saint-Malo, nous avons fait des progrès considérables vers une véritable contribution européenne à la gestion des crises et à la défense. Les objectifs et le cadre institutionnel de cette contribution ont été définis et confirmés par le Conseil européen, depuis sa réunion à Cologne en 1999 à celle de Bruxelles en 2008. Nous avons également été en mesure d'élaborer la Stratégie européenne de Sécurité, qui nous donne des orientations pour une action permanente reposant sur une évaluation commune de l'environnement de sécurité sur le continent et dans le reste du monde. Le Traité de Lisbonne nous fait encore progresser vers l'établissement d'une politique de sécurité et de défense commune (PSDC) qui correspondrait à nos ambitions.

Après plusieurs opérations réussies, en Bosnie, au Congo, au Tchad, au Kosovo, en Géorgie ou contre la piraterie au large des côtes de la Somalie, la politique de sécurité et de défense commune se renforce pour devenir un instrument efficace de gestion des crises. L'Union européenne est devenue un acteur reconnu et recherché dans le domaine de la sécurité. Elle sera de plus en sollicitée, seule ou en coordination avec d'autres acteurs comme les Nations Unies, l'OTAN, les États-Unis ou les puissances émergentes.

Pour maintenir cette dynamique, nous devons donner une nouvelle impulsion à la politique européenne de sécurité et de défense, en pleine complémentarité avec l'OTAN. Votre investissement personnel dans cette entreprise sera essentiel.

Les enseignements tirés doivent être transformés en mesures concrètes afin d'améliorer la performance de l'UE sur le plan de la PSDC, notamment en termes de structures et de capacités. Nous souhaitons que l'Union, qui dispose d'un large éventail d'instruments, renforce sa contribution à la paix et la sécurité internationales et améliore sa capacité à faire face aux menaces qui pèsent sur sa sécurité. Le Traité de Lisbonne nous fournit une orientation précise à cet égard. À l'avenir, la Coopération structurée permanente pourrait constituer un outil utile pour réaliser des progrès en matière de renforcement des capacités européennes.

Dans un contexte de fortes contraintes financières, nous devons être prêts à prendre des décisions audacieuses. La PSDC doit devenir à la fois plus performante et plus efficiente.

La France, l'Allemagne et la Pologne sont convaincues qu'avec vous comme chef de file, Madame la Haute Représentante, et avec le soutien actif des États membres, nous avons aujourd'hui d'une bonne occasion pour réaliser des progrès significatifs dans les domaines qui suivent.

Coopération UE-OTAN

Nous avons tous intérêt à une bonne relation entre l'UE et l'OTAN, et cela pour une raison simple : la majorité des partenaires européens appartiennent aux deux organisations. L'amélioration de la coopération UE-OTAN est nécessaire pour rendre plus efficace l'engagement européen dans les affaires mondiales. Nous reconnaissons et encourageons vivement les efforts que le Secrétaire général de l'OTAN et vous-même avez entrepris pour intensifier la coopération entre les deux organisations afin de donner une nouvelle impulsion à cette coopération, en y associant l'ensemble des États membres et des Alliés.

Des relations de travail sont essentielles pour remplir nos objectifs opérationnels. Il y a largement de quoi renforcer nos relations, tant en ce qui concerne la coopération sur les théâtres d'opération que dans le cadre d'initiatives pratiques, dans le domaine des capacités et dans d'autres domaines. A cet égard, nous soutenons sans réserve la nécessité de renforcer mutuellement la coopération pour faciliter la production de capacités de défense. Nous devons nous appuyer notamment sur le partenariat essentiel entre l'Agence européenne de Défense et le Commandement allié pour la Transformation (ACT) et encourager leur coopération fructueuse dans des domaines déjà définis. Le dialogue entre l'UE et l'OTAN pourrait également porter sur les nouveaux défis, notamment la cyberdéfense.

Pour compléter ce qui existe déjà dans le domaine des relations entre l'UE et l'OTAN, nous nous félicitons également d'un resserrement de la coopération avec les États-Unis et d'autres pays tiers pour des opérations et missions de la PCSD, forts de

nos expériences au Kosovo, dans le cadre de l'Opération Atalante ou de la mission EUTM en Somalie.

Nous sommes convaincus qu'avec le Secrétaire général de l'OTAN, vous avez un rôle crucial à jouer afin d'inciter les États membres à traduire ces engagements en mesures concrètes.

***Capacités permanentes de planification et de conduite civilo-militaires,
Développement des groupements tactiques***

En analysant les enseignements tirés des opérations et missions passées et compte tenu de notre niveau d'ambition élevé, nous estimons que la PSDC doit être plus efficace, notamment dans le domaine de la gestion des crises civilo-militaires. Pour compléter et faire progresser les décisions déjà prises au Conseil européen du 11 décembre 2008, nous jugeons particulièrement nécessaire d'améliorer nos capacités de planification et de conduite des opérations et des missions, de renforcer la coopération entre nos armées et de créer des synergies dans un contexte où les ressources sont limitées, en prenant bien en compte la complémentarité avec les capacités de planification nationales et celles de l'OTAN.

Forts de notre expérience, nous proposons de travailler sur trois éléments :

- Au niveau stratégique, amélioration de la capacité de planification et de conduite des opérations et missions civilo-militaires et militaires, en s'appuyant sur les structures existantes.
- Au niveau opérationnel, amélioration des capacités de conduite militaires.
- Au niveau tactique, adaptation de nos groupements tactiques à des besoins opérationnels complexes, notamment par le biais d'un renforcement des capacités civilo-militaires. Dans ce contexte, nous étudierons également la possibilité de créer des modules comprenant des capacités militaires et civiles complètes.

Pour concrétiser l'ensemble de ces propositions, l'Allemagne, la Pologne et la France renforceront leur coopération au sein du groupement tactique qu'elles doivent mettre à disposition durant le premier semestre de 2013 en invitant leurs partenaires à partager leur expérience.

Compte tenu des possibilités qu'offre ce groupement tactique, l'Allemagne, la Pologne et la France réaffirment leur volonté de le déployer. À cet égard, nous entendons le rendre plus disponible encore pour qu'il réagisse mieux aux urgences opérationnelles, notamment en mettant en place une planification avancée ciblée en coopération avec les structures de la PSDC.

Parallèlement, nous sommes convaincus que des principes de financement adéquats et équilibrés faciliteraient le déploiement des groupements tactiques. Pour préparer la révision du mécanisme Athena sous la présidence polonaise, nous travaillerons avec vous afin d'élaborer des propositions, concernant notamment un financement commun, visant à améliorer l'état de préparation, la déployabilité et la rentabilité des groupements tactiques (par exemple le transport stratégique).

Capacités européennes

Les objectifs stratégiques entérinés il y a deux ans par le Conseil européen exigent de développer des capacités robustes, souples et interopérables. Dans le contexte financier actuel, le défi devient encore plus pressant. Néanmoins, nous devons continuer à progresser sur des initiatives et des projets concrets, tant dans le cadre bilatéral que collectif, en renforçant la coopération au sein de l'UE et entre l'UE et l'OTAN sur les questions de développement des capacités militaires et en recherchant de nouvelles méthodes de développement et d'optimisation de nos capacités (par exemple mutualisation des efforts, spécialisation).

La restructuration de la base industrielle et technologique de défense (BITD) européenne demeure une nécessité stratégique et économique, de même que l'encouragement des investissements en matière de recherche. Nous estimons que sous votre impulsion, l'Agence européenne de Défense peut jouer un rôle substantiel dans ce domaine particulier.

Nous vous invitons à présenter en temps opportun un rapport sur les progrès réalisés dans ce domaine important, qui pourrait servir de base à une discussion approfondie au niveau ministériel.

Partenaires de leadership

La France, l'Allemagne et la Pologne vous soutiendront dans votre action d'impulsion pour faire en sorte que l'UE développe des outils plus robustes et plus efficaces permettant une action européenne cohérente.

Notre initiative doit être considérée comme un paquet global dont les mesures pourront être réalisées étape par étape.

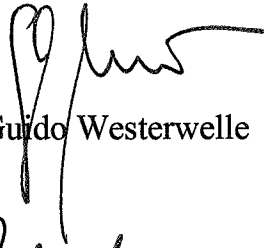
L'Allemagne, la Pologne et la France vous proposent de lancer un processus de réflexion dès que possible à titre de première mesure en vue de la mise en œuvre de notre initiative.

Nous sommes désireux de contribuer à ce processus en étroite coopération avec les présidences actuelle et futures, nos homologues et vous-mêmes. Nous sommes prêts à partager nos idées avec nos collègues et nous vous serions reconnaissants d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Affaires

étrangères. L'objectif est d'obtenir des résultats concrets sous la présidence polonaise de l'UE durant le deuxième semestre de 2011.



Michèle Alliot-Marie



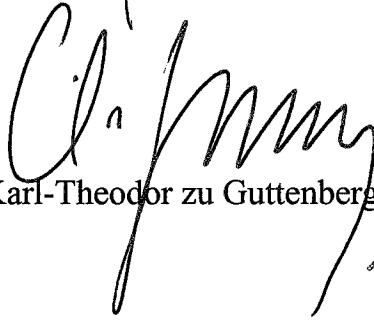
Guido Westerwelle



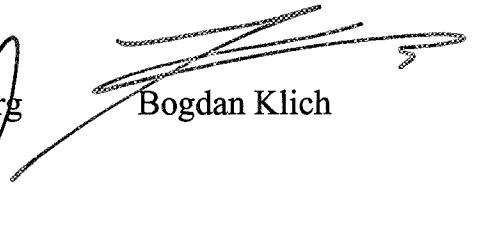
Radosław Sikorski



Alain Juppé



Karl-Theodor zu Guttenberg



Bogdan Klich